

RÉCIT D'UNE ARRESTATION – VENEZ SOUTENIR GRÉGOIRE À SON APPEL À RENNES LE 4 MAI !

Dans le cadre des infotours, des équipes d'opposants se relaient depuis 5 mois un peu partout en France pour faire le récit de ce que nous construisons sur la zad et pour apporter quelques éclairages sur l'état des lieux de la lutte à un public le plus large possible. Le succès manifeste de ces réunions publiques induit une surveillance en leur sein par la DCRI s'intéressant particulièrement aux personnes qui s'exposent et diffusent l'esprit de cette lutte.

Vendredi 8 avril dans la nuit, alors que nous quitions la ville de Lons-le-Saunier dans le Jura, après une de ces fameuses réunions publiques, Grégoire s'est fait arrêter.

Grégoire est arrivé sur la zad il y a deux ans, à l'été 2014, suite à un procès où il venait d'écopier de 18 mois de prison dont douze ferme, où il était accusé de dégradations et de violence sur agent lors de la manif historique du 22 février 2014. Son dossier de justice est monté à partir de clichés dont il est impossible de vérifier les sources (dates et heures), où l'on voit des personnes masquées sur les lieux du crime, et où des « experts » démontrent qu'il s'agit de lui en plaquant sa propre photo sur ces visages. Avec cette méthode, son avocat a même prouvé que Johnny Cash était présent le 22 février à Nantes ! Il est désigné dans le dossier par la DCRI qui le connaît très bien puisqu'il est fiché politiquement depuis plusieurs années et a déjà fait de la prison.

Son procès, comme tous ceux qui ont eu lieu lors de cette intense séquence de répression contre le mouvement de lutte, a servi d'intimidation avec une peine exemplaire. Face à cette mascarade, Grégoire s'est soustrait à la décision de justice prononcée avec mandat de dépôt, et a rejoint la zad pour y vivre pleinement. Il a fait appel, et depuis lors un mandat d'arrêt courait contre lui.

Aujourd'hui, le projet bat toujours plus de l'aile, l'histoire est difficile à suivre entre déclarations politiciennes contradictoires, effets d'annonce, et enfumage d'une consultation en juin. Dans le même temps, la lutte s'étend toujours plus et les procès à l'encontre des opposants sont d'une sévérité inédite depuis deux ans. Que l'on soit un paysan, un habitant de la zad ou un militant, les attaques en justice individualisées sont des attaques contre le mouvement. Soutenons les personnes visées ! Diffusez cet appel dans vos réseaux !

Le 4 mai Grégoire passera en appel à Rennes, soyons nombreux à nous y rendre, pour un grand banquet convivial sur la Place du Parlement, à partir de 14h à Rennes.

Appel à témoignage : Si vous connaissez Grégoire, l'avez rencontré sur un infotour ou sur la zad, apporter des témoignages pourrait l'aider dans sa démarche pour expliquer pourquoi il a décidé de vivre sur la zad et de ne pas se soumettre à son jugement en première instance. Vous pouvez adresser ces témoignages à Association Vivre sans aéroport, le Liminbout, 44130 Notre Dame des Landes.